Québec
Gouvernement du Québec
Le ministre de la Santé et des Services sociaux

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1er étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 17 février dernier, la députée d'Iberville déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant que le gouvernement du Québec lève dès maintenant l'état d'urgence sanitaire et s'engage à conserver les fondements de la démocratie intacts en permettant aux oppositions de participer aux décisions et d'exiger une reddition de comptes des membres du gouvernement.

Au cours des dernières semaines, la situation épidémiologique liée à la COVID-19 a évolué au Québec. Le maintien de certaines mesures sanitaires, la couverture vaccinale de la population et l'immunité conférée à un nombre important de personnes ayant été infectées par le virus devraient contribuer à diminuer davantage la pression exercée sur notre système de soins.

C'est dans ce contexte qu'un projet de loi visant la fin de l'état d'urgence sanitaire a été déposé le 16 mars. Ce projet de loi est présentement étudié en commission parlementaire.

Par ailleurs, en vertu de l'article 129 de la Loi sur la santé publique, un rapport d'événement sera déposé à l'Assemblée nationale dans les trois mois suivant la fin de l'état d'urgence sanitaire, ou si elle ne siège pas, dans les 15 jours de la reprise de ses travaux, notamment afin de préciser les mesures d'intervention mises en œuvre et les pouvoirs exercés en vertu de l'article 123 de cette loi. Nous nous sommes engagés à déposer ce rapport d'ici la fin de la présente session parlementaire.

… 2

Québec
Édifice Catherine-De Longpré
1075, chemin Sainte-Foy, 15e étage
Québec (Québec) G1S 2M1
Téléphone : 418 266-7171
Télécopieur : 418 266-7197
www.msss.gouv.qc.ca

Montréal
380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 6110
Montréal (Québec) H2Y 3X7
Téléphone : 514 873-3700
Télécopieur : 514 873-7488

Le virus de la COVID-19 est là pour rester au sein de la population québécoise et nous devons apprendre à vivre avec sa présence. Il continuera d'infecter la population, et de nouveaux variants pourraient émerger parce que les taux de couverture vaccinale sont insuffisants dans de nombreux pays.

La lutte contre la pandémie se poursuit, les efforts déployés par l'ensemble de la population et des partenaires contribuent à atténuer les effets de la cinquième vague sur la santé de la population, mais également sur le réseau de la santé au Québec.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 22-MS-01494